



Le Columbia et le Shamrock se suivent de si près dans leur première épreuve qu'il a été difficile pendant des heures de dire lequel des deux avait l'avance.

APRES LE

MEETING DE RATIFICATION
- DU -
PARTI REGULIER.

Au milieu des convulsions épileptiques aux abois est en proie, depuis quelque temps, au milieu des odieuses calamités qu'il vomit, à chaque instant, contre d'honnêtes gens qu'il attaque bénévolement, sans rime ni raison, et qui pourraient devenir dangereuses si elles n'étaient maladroites, si ne elles faisaient pas hausser les épaules aux hommes sensés, est-ce qu'il n'y aurait pas moyen d'en revenir un instant au bon sens et au sang-froid? Est-ce qu'il n'y aurait pas moyen de causer un peu raison, ne fut-ce qu'un moment!

Nous assistions, avant-hier soir, à un des plus nombreux et des plus enthousiastes meetings qu'il y ait en depuis longtemps à la Nouvelle-Orléans. Il y avait là entre vingt et trente mille personnes. Nous écoutons le principal orateur de l'assemblée, celui que l'on a présenté à la population comme le futur maire de la Nouvelle-Orléans.

A en croire ce que nous avons vu, ce que nous avons vu, ce que nous avons entendu autre part, nous devions nous attendre à des gesticulations désordonnées, à un débordement d'injures dignes du langage des halles. Pas du tout; nous avons entendu un brave garçon qui s'est mis à causer sans phrases, simplement, à la bonne franquette avec ses auditeurs, dames et messieurs, des petites affaires de la communauté.

Il n'a posé ni en héros, ni en sauveur de l'humanité; il ne s'est pas déclaré l'inventeur d'un système qui consisterait à amalgamer les éléments les plus opposés, les plus contradictoires, au risque de jeter le trouble partout. Son prétexte d'y introduire l'harmonie. Il ne s'est pas borné à dire qu'il voulait un bon gouvernement—ce qui est bien vague; il a dit ce que devait être ce bon gouvernement, et il est entré dans des détails très intéressants à ce sujet.

Voilà tout. Et cela a suffi pour lui conquérir les sympathies de tous ceux qui l'écoutaient. Quant aux résolutions qui ont été votées, elles ne sont ni nombreuses ni prétentieuses. Rien de révolutionnaire dans tout cela. La première consiste dans l'adoption du ticket du parti régulier. Rien de plus naturel. Il

fallait s'y attendre, après l'enthousiasme qui s'était manifesté depuis le commencement du meeting. La seconde demandait que la ville rentrât en pleine possession de ses biens, de ses voies publiques et reprit nettement la direction de ses travaux. La troisième se déclarait en faveur de la protection des travailleurs qui sont tout à la fois du pays et de la race blanche—les deux grands desiderata actuels de la communauté.

Franchement, il n'y a pas à dire de quoi mettre la ville en feu et provoquer de véritables torrents d'injures. Que l'œuvre donc s'achève, comme elle a commencé, et la période électorale s'achèvera dans le calme que quelques maladroits jacksoniens ont failli lui faire perdre.

LE MEETING

- DE LA -

Ligue des Citoyens.

Hier soir, à eu lieu, dans le 14me Ward, à l'extrémité supérieure de la paroisse, le grand meeting de ratification de la Ligue des Citoyens.

L'assemblée était assez nombreuse et toute la séance s'est passée dans le plus grand calme. Pas grand enthousiasme, mais, en retour, beaucoup de tenue, et les orateurs ont pu sans difficulté, sans bruyantes acclamations, comme sans brusques interruptions, suivre le fil de leurs idées.

Ce calme peut étonner au premier abord; avec un peu de réflexion, il est facile de le concevoir. La Ligue des Citoyens a eu de beaux jours. Fruit d'un mouvement spontané, elle avait une œuvre à accomplir. Cette mission, elle l'a remplie; mais comme toutes les organisations qui surgissent au milieu d'une crise, ayant un but momentané à poursuivre, elle a perdu toute sa puissance, tout son prestige, le jour où ce but a été atteint.

Aujourd'hui, la Ligue des Citoyens n'est plus une force active, elle n'exerce plus d'action sur les masses; elle a fini son temps et il lui faut céder la place à d'autres.

Cela est si vrai, que son promoteur et son chef, M. Charles Janvier, disait publiquement, au commencement de la campagne actuelle, qu'il ne comprenait plus, à l'heure qu'il est, le besoin, pas conséquent l'opportunité, d'un mouvement indépendant. On a voulu la ressusciter, cet-

te Ligue, et l'on n'y a pas réussi. Les temps sont changés ainsi que les besoins, et à une œuvre nouvelle, il faut de nouveaux ouvriers. Que la Ligue se résigne à rentrer dans le rang; cela vaut mieux, à coup sûr, que de se mettre à la remorque d'une faction qui ne la vaut pas, et dont les agissements sont indignes d'elle et de son passé. Que d'anciens et honorables ligues nous voyons aujourd'hui rentrer dans le rang de la démocratie! Ils ont compris qu'ils se rabaisaient en se jacksonisant, et ils sont revenus au bercail.

POLICHINELLE ET LE GENDARME.

Ceci est un exploit dans le meilleur style de Guignol. Il réjouira les honnêtes gens qui prennent plaisir à voir Polichinelle rosser le gendarme. Il a été certifié, sous la foi du serment, devant un tribunal de Vienne, par deux agents de police. Ces deux agents faisaient leur ronde, vers deux heures du matin, pendant la nuit du 15 au 16 août, dans la rue de l'Empereur-Frédéric. Leurs yeux vigilants virent la porte d'un marchand de vin, entr'ouverte, sur la boutique restée sombre. Ils ouvrirent et aperçurent un homme. «Qu'est-ce que vous faites-là? Je suis le gendarme», répondit l'interpellé. Comme il disait ces mots, du verre se brisa dans le fond de la salle, et les agents virent un second homme, qui essayait, diablement, d'ouvrir une fenêtre. «Que faites-vous? lui criaient-ils. Je suis le marchand», répondit-il. Les agents, à qui tout cela ne semblait pas clair, demandèrent qu'on allumât le gaz. «Allume, France», dit le marchand. Le gendarme monta sur une chaise, tourna le robinet, s'agita, frotta des allumettes, et ne fit pas de lumière. Le patron s'impatiente, s'emporta, l'injuria et lui tira l'oreille. Sur quoi, le gendarme se mit à pleurer en criant: «Je ne veux pas cela! Je ne ferai pas de lumière! Je m'en vais!—Tu ne t'iras pas», répondit le marchand avec autorité, en lui remettant l'oreille. L'un se débattait, l'autre l'arrêtant, ils arrivèrent à la porte; et dans la rue, là, subitement, redevinrent bons amis. Ils filèrent côte à côte et à toutes jambes. A ce coup, un soupçon traversa l'esprit des agents, qui se mirent à lui poursuivre, et ne les rejoignirent pas. Ces braves soldats pensèrent alors à recourir aux finesses de l'esprit. «Les voleurs, se dirent-ils, seront assurément revenus à l'endroit de leur crime. Un instinct irrésistible y poussa les coupables, et aussi le désir d'emporter leur butin. Ayant si subtilement induit, les agents revinrent en tapinois vers la boutique. Elle était encore ouverte et sombre. Ils y aperçurent un homme. Pleins d'une joie terrible, ils se précipitèrent sur lui. «Je suis le patron», cria-t-il, dans le sursaut. «Je ne prend pas de gaz, mais il y a un moment qu'il était, en effet, le marchand, descendu au bruit. Les voleurs ont emporté cinq kilogrammes de jambon, deux pains, un bière, et quatre florins de menu monnaie. On les cherche.

Voici à peu près comment Sainte-Bénive, dans ses Notes et pensées (paragraphe CCIV), raconte la visite faite à Royer-Collard par Alfred de Vigny, alors candidat à l'Académie: Le poète se présente un matin, sans être attendu, chez Royer-Collard, qui était en conférence avec MM. Descazes et Molé. Il fit passer sa carte et insista pour être introduit. Royer-Collard, qui n'aimait guère à être dérangé, le reçut avec un sans façon qui frisait l'impolitesse: «—Mais, je suis M. de Vigny, monsieur.—Je n'ai pas l'honneur de vous connaître.—Je me présente pour l'Académie; je suis l'auteur de plusieurs ouvrages dramatiques représentés...—Monsieur, j'en suis sûr, j'ai plusieurs ouvrages qui ont eu quelque succès et que vous avez pu lire.—Je ne lis plus, monsieur, je relis.» Royer-Collard cherchait à rompre un entretien que de Vigny s'obstinait à prolonger. En racontant ces détails à l'auteur des Lendris, il exprima ses regrets de s'être montré trop brusque en cette circonstance, et Sainte-Bénive suppose que, néanmoins, il ne lui refusa pas sa voix.

De son côté, le comte de Vigny a laissé, dans ses notes intimes, une autre version de son entrevue avec Royer-Collard, récit un peu différent du précédent, et dans lequel, bien entendu, il se donne un rôle moins diabolique. Cette note est datée du 30 janvier 1842. Introduit par une bonne dans la chambre de l'Académicien, il dit à l'avance: «un pauvre vieillard, rouge au nez et au menton, la tête chargée d'une vieille perle noire et enveloppé d'une robe de chambre de Geronte» (on, comme il dit plus loin, du malade imaginaire). Royer-Collard resta debout, à demi appuyé contre le mur.

Du long dialogue s'agrandit deux fois d'échanges entre eux, nous ne retiendrons que ce qui touche de près à notre sujet. «—M. de Vigny... Et comme vous n'allez jamais au théâtre, les pièces jouées un an ou deux de suite aux Français et les livres imprimés à sept ou huit éditions vous sont également inconnus. «—Royer-Collard — Oui, monsieur, je ne lis rien de ce qui s'écrie depuis trente ans; je l'ai dit à un autre.

«—Il voulait parler de Victor Hugo. «—... Je l'ai déjà dit à d'autres, je suis dans un âge où l'on ne lit plus, mais où l'on relit les anciens ouvrages. «—Puisque vous ne lisez pas, vous écrivez sans doute beaucoup. «—Je n'écris pas non plus, je relis. «—J'en suis fâché, car je pourrais vous lire. «—Je relis, je relis.» (Journal d'un poète, édit de 1882, p. 184 et suiv.)

D'après un de ses biographes (le docteur Adrien Philippe), Royer-Collard aurait encore répondu à son solliciteur: «Je suis vieux, peut-être un peu sourd; le bruit ne vient pas jusqu'à moi.»

Il parait qu'en effet, sur la fin de sa vie, il avait l'oreille un peu dure, ce qui inspira cette mélancolie à Mme Ancelet: «C'est sans doute depuis qu'on ne parle plus de lui.» Alfred de Vigny fut élu à l'Académie, le 8 mai 1845, eu rem-

LES Mots qui restent.

(Je ne lis plus, monsieur, je relis.)

Voici à peu près comment Sainte-Bénive, dans ses Notes et pensées (paragraphe CCIV), raconte la visite faite à Royer-Collard par Alfred de Vigny, alors candidat à l'Académie: Le poète se présente un matin, sans être attendu, chez Royer-Collard, qui était en conférence avec MM. Descazes et Molé. Il fit passer sa carte et insista pour être introduit. Royer-Collard, qui n'aimait guère à être dérangé, le reçut avec un sans façon qui frisait l'impolitesse: «—Mais, je suis M. de Vigny, monsieur.—Je n'ai pas l'honneur de vous connaître.—Je me présente pour l'Académie; je suis l'auteur de plusieurs ouvrages dramatiques représentés...—Monsieur, j'en suis sûr, j'ai plusieurs ouvrages qui ont eu quelque succès et que vous avez pu lire.—Je ne lis plus, monsieur, je relis.» Royer-Collard cherchait à rompre un entretien que de Vigny s'obstinait à prolonger. En racontant ces détails à l'auteur des Lendris, il exprima ses regrets de s'être montré trop brusque en cette circonstance, et Sainte-Bénive suppose que, néanmoins, il ne lui refusa pas sa voix.

De son côté, le comte de Vigny a laissé, dans ses notes intimes, une autre version de son entrevue avec Royer-Collard, récit un peu différent du précédent, et dans lequel, bien entendu, il se donne un rôle moins diabolique. Cette note est datée du 30 janvier 1842. Introduit par une bonne dans la chambre de l'Académicien, il dit à l'avance: «un pauvre vieillard, rouge au nez et au menton, la tête chargée d'une vieille perle noire et enveloppé d'une robe de chambre de Geronte» (on, comme il dit plus loin, du malade imaginaire). Royer-Collard resta debout, à demi appuyé contre le mur.

Du long dialogue s'agrandit deux fois d'échanges entre eux, nous ne retiendrons que ce qui touche de près à notre sujet. «—M. de Vigny... Et comme vous n'allez jamais au théâtre, les pièces jouées un an ou deux de suite aux Français et les livres imprimés à sept ou huit éditions vous sont également inconnus. «—Royer-Collard — Oui, monsieur, je ne lis rien de ce qui s'écrie depuis trente ans; je l'ai dit à un autre.

«—Il voulait parler de Victor Hugo. «—... Je l'ai déjà dit à d'autres, je suis dans un âge où l'on ne lit plus, mais où l'on relit les anciens ouvrages. «—Puisque vous ne lisez pas, vous écrivez sans doute beaucoup. «—Je n'écris pas non plus, je relis. «—J'en suis fâché, car je pourrais vous lire. «—Je relis, je relis.» (Journal d'un poète, édit de 1882, p. 184 et suiv.)

D'après un de ses biographes (le docteur Adrien Philippe), Royer-Collard aurait encore répondu à son solliciteur: «Je suis vieux, peut-être un peu sourd; le bruit ne vient pas jusqu'à moi.»

Il parait qu'en effet, sur la fin de sa vie, il avait l'oreille un peu dure, ce qui inspira cette mélancolie à Mme Ancelet: «C'est sans doute depuis qu'on ne parle plus de lui.» Alfred de Vigny fut élu à l'Académie, le 8 mai 1845, eu rem-

Bons conseils pour l'agriculture.

Les vendanges. Récoltez les pommes de terre; continuez les labours de semailles. Récoltez les châtaignes, les noix, les fruits pour le cidre et rentrez les derniers légumes. Repiquez salade et chou pour l'hiver; cueillez les fruits tardifs; mettez les vaches au pâturage, faites votre chouroute.

terpellait.

—Allons, mon cher Georges, dit très haut le Foinard, je vous remercie d'avoir bien voulu m'accueillir à l'in. Je vais vous laisser, en vous priant de présenter de nouveaux hommages à Mme de Presles, en la remerciant de son attention délicate. Aimez-la bien surtout! conclut-il d'un ton emphatique et pénétré. Puis il ouvrit la portière du coupé, s'y installa, et tout en serrant la main de son complice, il lui dit à voix basse: «N'oubliez pas de tirer toute la galette que tu pourras, et de m'en envoyer!...» —«Oui, oui; à bientôt, fit tout haut Monseigneur du Surin qui ajouta tout bas: «—Compte dessus... à moi d'abord! Et l'alezan ayant pris le trot, le misérable se retrouva bientôt seul dans la campagne. Il était alors à peu près à la hauteur du chemin de la Dhuis, un peu au-dessous des bois de Presles. Pendant un instant il considéra le magnifique paysage qu'il avait sous les yeux d'un regard distrait, puis, ressaisi par ses préoccupations, il remonta lentement vers le château. Comme il arrivait en vue de la ferme des Fresnes, dont il considérait de loin les vastes bâtiments, il fut tout à coup surpris par une voix de femme qui l'in-

placement d'Etienne et regu (assez peu gracieusement) par M. Molé, le 29 janvier 1846.

LAMERVEILLEUSE PETITE BESACE.

Conte suisse.

Un jour, vers midi, au coin d'un bois, un jeune paysan sans ouvrage et sans argent se lamentait sur son triste sort; il n'avait pas mangé depuis longtemps et ne savait comment se procurer un morceau de pain. Un de ces bons petits génies qui habitent le sein des montagnes, se promenait en ce moment dans le bois. Emu de compassion par les plaintes et les soupirs du jeune paysan, il parut soudainement devant lui et lui déclara qu'il voulait venir à son aide. Il lui remit une petite besace qui portait un flanc, en lui assurant qu'il y trouverait toujours amplement de quoi apaiser sa faim et sa soif, mais il lui fit promettre de ne jamais refuser de partager ce qu'il y prendrait avec les malheureux qui l'imploieraient. Le jeune paysan s'y engagea de la façon la plus formelle, et le bon nain disparut. Aussitôt notre homme se mit à fouiller dans la besace et d'un petit pain frais, un bon morceau de fromage et une bouteille d'excellent vin dont il se régala. Il constata également avec joie que la besace était aussi gonflée qu'avant, et après y avoir regardé, il y remarqua autant de pain, de fromage et de vin qu'il en avait pris.

Assuré de sa nourriture, le jeune paysan s'abandonna à la paresse et passa sa vie à ne rien faire de bon. Un jour qu'il se gorgait du contenu de sa besace merveilleuse, un pauvre vieillard s'approcha de lui, en lui priant de lui donner un petit morceau à manger. Notre paysan se révolta d'un ton brutal au pauvre vieillard de passer son chemin et de ne pas le laisser en paix; mais à peine eut-il prononcé ces paroles, que le pain et le fromage qu'il portait à sa bouche lui furent violemment arrachés par une main invisible, et que la merveilleuse petite besace disparut instantanément.

AMUSEMENTS. THEATRE TULANE. "Dear Old Charley".

Dans la pièce intitulée "Dear Old Charley", MM. Geo. Boniface, Geo. Ober, Stephen Maloy et Misses Kathryn Osterman et Bertha Walmeyer luttent d'esprit et de talent. Tous connaissent à fond les planches et s'y trouvent chez eux. Aussi cette comédie vaudeville obtient-elle un succès franc, loyal, non seulement dans les représentations du soir, mais aussi et surtout aux matinées. Celle qui aura lieu aujourd'hui, mercredi, attirera la foule. On y jouera naturellement "Dear Old Charley".

GRAND OPERA HOUSE. Le tour du monde en 80 jours

On pouvait, on devait même s'attendre à un beau succès pour le "Voyage autour du monde en 80 jours"; il a été plus brillant encore que nous ne l'espérions. Les principaux rôles sont remarquablement enlevés: MM. Farman, Murdoch et Keogh y font merveille. En voilà pour toute une semaine de belles salles, grâce à l'intelligente activité du directeur Greenwood et de la troupe qu'il a engagé.

CRESCENT THEATRE.

On sait combien sont populaires à la Nouvelle-Orléans, les minstrels de Al. G. Field. Il ne l'ont jamais été autant que cette année. La troupe s'est enrichie de chanteurs de premier mérite et de très belles voix. On va maintenant aux minstrels Field, comme on va au concert. Aussi la foule se fait-elle qu'augmenter, à chaque représentation, soirée ou matinée.

NOTS POUR RIRE.

A propos des derniers discours prononcés au Crenset. —X... a été vraiment éloquent. —«Oui, mais il n'entend rien aux lois de la rhétorique: il a résolu l'"exode" pour la péroration!»

En allant, comme chaque jour, inspecter les chantiers, M. Placide Bonassar passe, avenue Rapp, devant le commissariat général de l'Exposition. Avisant un employé qui fume paisiblement une cigarette à la fenêtre de son bureau, son patriotisme s'alarme et il l'interpelle en ces termes: —«Actifons, sapristi, actifons! Si vous y allez de ce train-là, on ne sera jamais prêt!»

Au bureau de placement des domestiques: —«Que faisiez-vous principalement chez votre dernier maître? —Je lui préparais des bains. —Il faisait beaucoup d'hydrothérapie? —Non, il était photographe amateur.»

DEPECHEES TELEGRAPHIQUES.

La commission des Philippines. Washington, 24 octobre.—M. Charles Denby, membre de la commission des Philippines, s'est rendu aujourd'hui au département d'état pour présenter ses respects au secrétaire Hay. Comme le cabinet était sur le point d'entrer en séance l'entretien, a été court.

M. Denby a immédiatement commencé les arrangements pour la réunion de la commission des Philippines à Washington. Il est décidé qu'au début la commission s'occupera du département d'état. On désire beaucoup que le rapport de la commission soit prêt à être soumis au Congrès dès l'ouverture de la session, et le programme des séances de la commission sera arrangé dans ce but.

Plus de quarante femmes. Chicago, Illinois, 24 octobre.—Quarante-deux femmes dans toutes les parties du monde, dont quatre à Chicago, telle est l'aveu fait aujourd'hui par Walter L. Farnsworth, un commissionnaire en «cadys» de Chicago arrêté hier sous l'accusation de bigamie. Farnsworth a admis, en outre, qu'il était connu sous beaucoup d'autres noms, tels que Charles Bradford, A. J. Hittig, S. L. Thomas, A. Kiefer et Bradshaw.

Le ne peut pas dire exactement combien de femmes j'ai épousées, a-t-il dit. J'en connais onze en Europe, quatre à Chicago, trois au Pérou, une en Angleterre, et plus de vingt autres dans diverses parties du monde, mais pour savoir mon âge je ne pourrais pas en dire le nombre exact. Je les ai épousées pour diverses raisons. Quoique je n'aie pas vécu plus d'un jour ou deux avec mes femmes consécutivement, elles vous diront toutes que j'ai été bon pour elles.

Drame d'amour. Pressé Associés.—St-Louis, Missouri, 24 octobre.—Dépêche spéciale de Péoria, Illinois: Juan Garcia, un Cubain, et sa fiancée Mlle Beanie Mahoney, fille d'un éditeur bien connu, ont été trouvés sans vie sur la route, près de Péoria. Garcia avait tué la jeune fille et s'était tué ensuite. Le Cubain aimait Mlle Mahoney et désirait l'épouser, mais les parents de celle-ci s'opposaient au mariage.

Au Venezuela. Pressé Associés.—Washington, 24 octobre.—Une dépêche du ministre des Etats-Unis à Caracas, M. Loomis, reçue au département d'état annonce que le pouvoir a été remis au général Castro par le Président par intérim. Castro est, paraît-il, très populaire.

L'Exposition Universelle de 1900 à Paris. Il existe depuis longtemps en France une législation spéciale et éminemment protectrice en faveur des diverses manifestations de la propriété industrielle admise dans les expositions publiques organisées dans ce pays. Les lois temporaires des 2 mai 1855 et 3 avril 1867, faites à l'occasion des expositions universelles de Paris de 1855 et de 1867, continuaient, à cet égard, des dispositions qui ont été reprises et complétées dans la loi permanente du 23 mai 1868 dont le texte est ci-joint.

En adhérent à l'article 11 de la convention du 23 mai 1868 pour la protection internationale de la propriété industrielle le gouvernement français s'est, d'ailleurs, engagé diplomatiquement à prendre des mesures de cette nature chaque fois qu'une exposition internationale officielle ou officielle reconnue sera organisée sur son territoire. Depuis cette époque, l'administration française s'est constamment attachée à procurer une protection plus complète et plus efficace aux diverses manifestations de la propriété industrielle admises dans les expositions publiques. Elle a, dans ce but, précautionné, le 30 octobre 1888, une loi spéciale relative aux produits admis à l'exposition de 1889 et elle compte déposer prochainement au Parlement un projet de loi encore plus détaillé et plus explicite, à l'occasion de l'Exposition de 1900.

Cette loi sera à la fois très libérale et très protectrice. Elle suspendra, notamment, en faveur des objets figurant à l'Exposition, diverses causes de déchéance du droit de propriété industrielle qui les atteindraient, en temps ordinaire, par exemple la déchéance pour cause de non exploitation en France.

Article 1er.—Toute Française ou étranger, auteur soit d'une découverte ou invention susceptible d'être brevetée aux termes de la loi du 5 juillet 1844, soit d'un dessin de fabrique qui doit être déposé conformément à la loi du 18 mars 1806, ou ses ayants droit, peuvent, s'ils sont admis dans une exposition publique autorisée par l'administration, se faire délivrer par le Préfet ou le Sous-Préfet, dans le Département ou l'Arrondissement duquel cette exposition est ouverte, un certificat descriptif de l'objet déposé.

Feuilleton

Abeille de la N. O.

45 Commencé le 31 août, 1899

DETRESSE MATERNELLE.

PAR HENRI GERMAIN.

DEUXIEME PARTIE.

V

MONSIEUR DU SURIN.....

Suite.

—«Mancrer adroitement, répliqua le Foinard, c'est-à-dire gagner le plus de temps possible... On ne pouvait pas prévoir ce généreux, mais il faut essayer de s'en garder.

Il faut te tenir sur tes gardes, éviter toutes provocations, faire le plus de concessions possibles, de manière à l'attribuer toujours le beau rôle et à te concilier l'appui de ta pseudo-mère. Entre temps, j'y vais chercher un moyen de faire éloigner d'ici l'oiseau de mauvais augure dont nous ignorons l'existence, et qui me paraît terriblement gênant, et dangereux aussi. Ce bonhomme-là n'a pas l'air d'avoir froid aux yeux, c'est un véritable adversaire. Mais je te le répète, il ne faut rien brusquer, efface-toi d'abord, fais l'impossible, et ensuite, tu prendras ta revanche plus tard. Que diable, la chose en vaut la peine; songe qu'il s'agit d'une grosse fortune, et bien que la partie soit beaucoup plus difficile à jouer que je ne l'avais cru tout d'abord, rien ne prouve qu'elle soit déjà perdue... Nous sommes deux, il est seul! Attention! s'interrompit-il tout à coup, voici la voiture! En effet, le coupé de Mme de Presles rejoignait à ce moment précis les deux hommes, et le cocher respectueusement, maintenait son cheval au pas derrière eux.

—«Mancrer adroitement, répliqua le Foinard, c'est-à-dire gagner le plus de temps possible... On ne pouvait pas prévoir ce généreux, mais il faut essayer de s'en garder.